

## REGLEMENT DU CENTRE DE LOISIRS 3/13 ANS ETE 2010

La ville d'Eybens a confié au Centre Loisirs et Culture la gestion du Centre de Loisirs. Le Centre de Loisirs est agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

**INSCRIPTIONS : à compter du**  
**- samedi 29 mai 2010 de 8h30 à 17h30 au CLC pour les Eybinois**  
**- mardi 8 juin 2010 à partir de 13h30 au CLC pour tous**

### Périodes d'inscription :

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h30 en période scolaire et jusqu'à 18h pendant les vacances.

Le mercredi de 9h à 12h.

**Aucune inscription ne sera prise par téléphone.**

L'adhésion familiale à l'association est obligatoire (3€) valable de septembre à fin août suivant.

### Documents à fournir impérativement lors de la première inscription :

Quotient familial, carnet de santé, N° allocataire CAF ou le dernier avis d'imposition (pour les eybinois), N° de sécurité sociale, fiche de préinscription, paiement (par chèque, chèque vacances ou espèces).

**L'association se réserve le droit de refuser l'inscription pour tout dossier incomplet.**

**Aucun enfant ne pourra être présent au Centre de loisirs sans inscription au préalable**

## PAIEMENT

La totalité du séjour est à régler lors de l'inscription (possibilité de faire plusieurs chèques). Aucune facture ne sera délivrée à l'inscription. Une attestation de paiement sera faite sur demande en fin de séjour.

## MODIFICATION-ANNULATION

Toutes modifications ou annulations se feront à l'accueil **trois semaines** à l'avance munis de votre fiche de pré-inscription. Si ces conditions sont respectées, la somme versée sera remboursée intégralement ou sous forme d'avoir. **Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible sauf sur présentation d'un certificat médical (à transmettre rapidement).**

✂.....

## AUTORISATIONS

Je soussigné(e) (responsable légal de l'enfant).....

Autorise le CLC et la ville d'Eybens à utiliser et à diffuser l'image de mon enfant (Photographié et/ou filmé) sur les différents supports de communication utilisés par le CLC et la ville.

Autorise le CLC à faire pratiquer en cas d'accident toutes les mesures d'urgence jugées nécessaires par le responsable de l'activité (y compris l'hospitalisation et intervention chirurgicale éventuelle).

A Eybens, le.....

SIGNATURE

## FONCTIONNEMENT

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de signaler l'arrivée et le départ de votre ou vos enfants auprès des équipes d'animation et de respecter les horaires d'accueil (le matin de 8h à 10h et de 11h30 à 12h et l'après-midi de 13h30 à 14h et de 17h à 18h).

Le CLC se réserve le droit de modifier les horaires d'accueil en fonction de certaines sorties à l'extérieur (spectacle, cinéma, sorties journées...)

Une autorisation parentale est obligatoire lorsque les enfants ne sont pas récupérés par l'un des deux parents.

Nous organisons des visites permettant de faciliter l'adaptation de votre enfant et de découvrir le Centre de loisirs (sur rendez-vous).

Si vous souhaitez avoir des nouvelles de votre enfant ou rencontrer les animateurs, vous pouvez joindre les responsables pendant les heures de fonctionnement.

En ce qui concerne les remarques d'ordre administratif nous vous conseillons de prendre directement contact avec notre secrétariat du Centre de Loisirs aux heures d'ouvertures.

Le CLC se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels (montre, bijou, vêtement, lunettes...).

## SANTE

Pour que le séjour de votre enfant se déroule dans les meilleures conditions, nous vous demandons de nous signaler tous problèmes de santé le jour de l'inscription.

Si votre enfant suit un traitement médical, les médicaments seront administrés uniquement sur présentation de l'ordonnance.

## VETEMENTS

Il est vivement conseillé d'habiller votre enfant de vêtements pratiques et peu salissants.

Pour tous : quand le temps menace, penser aux vêtements de pluie (imperméable, bonnes chaussures, pull)

Prévoir maillot de bain, lunettes de soleil, serviette, crème solaire, chapeau de soleil tous les jours.

Pour les 3/4 ans : munir les enfants d'un petit trousseau de rechange (surtout sous-vêtements).

***Inscriptions septembre : à compter du 17 août 2010.***

**Centre Loisirs et Culture 27, rue Victor Hugo 38320 Eybens**

Renseignements administratifs : 04 76 24 28 04

CLC 04 76 24 22 32



Je soussigné(e), Mme, Mr.....

Enfant.....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du Centre de Loisirs et je m'engage à le respecter.

A Eybens, le.....

SIGNATURE

